

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016



Kerlenn Sten Kidna

6, rue Joseph Rollo

56400 AURAY

02.97.29.16.58

ksk@ksk.bzh

<http://www.kerlenn-sten-kidna.bzh/>

Procès-verbal d'Assemblée Générale

Les membres de l'association se sont réunis à la Salle Julienne Marca – Groupe scolaire Rollo, à Auray sur convocation du conseil d'administration le 27 Février 2016 à 14 h.

L'assemblée est présidée par M. Patrick DREAN, en sa qualité de président.

Le secrétariat est assuré par M. Rémi BEAUTO, Secrétaire.

Plusieurs personnes sont excusées :

Alain Le GUERN (Adhérent), Evelyne LEMEL (Adhérente, membre du CA, sortante),

Michel JALU (Maire de Plumergat), Kaourintine HULAUD (Conseillère régionale),

Lena LOUARN (Conseillère régionale), Philippe Le RAY (Député),

Fabrice ROBELET (Maire de Brec'h), Michel Le SCOUARNEC (Sénateur),

Michel JEANNOT (Maire de Locmariaquer).

KERLENN STEN KIDNA accueille Joël Le BARON, vice-président de Ti Douar Alre en charge de la commission langue bretonne et Gérard GUILLOU, notre Référent au Conseil Municipal d'Auray.

Patrick DREAN, Président, annonce l'embauche de Marine DUCHENE. Elle sera chargée du développement du Cercle.

A l'ordre du jour :

- présentation du rapport moral (activités de l'association) correspondant à l'année 2015 ;
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2015 ;
- proposition du budget prévisionnel pour l'année en cours 2016 ;
- propositions d'action, motion d'orientation pour l'exercice 2016 ;
- renouvellement du Conseil d'administration ;
- questions diverses

La réunion se fait en breton avec traduction simultanée.

1°- Rapport moral (activités de l'association).

La présentation est faite par David Le ROUX.

Le rapport, joint au présent procès-verbal, ([Annexe 1](#)), est approuvé à l'unanimité.

2°- Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2015 ;

Le trésorier rend compte de la gestion et le rapport est joint au présent procès-verbal ([ANNEXE 2](#))

La dite gestion est approuvée et quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016

3°- Proposition du budget prévisionnel pour l'année en cours 2015.

Le budget prévisionnel est acceptée à l'unanimité.

4°- Motion d'orientation pour l'exercice 2016.

Le président propose ensuite à la discussion et au vote de l'assemblée les orientations pour l'exercice à venir. L'Assemblée Générale charge le nouveau Conseil d'Administration de mettre en place la motion d'orientation.

La motion, jointe au présent rapport, est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

[\(Annexe 3\)](#).

5°- Renouvellement du Conseil d'administration.

A l'issue du scrutin, le Conseil d'Administration du Cercle Sten Kidna est composé comme suit pour l'année 2016 : Rémi BEAUTO, Patrick DREAN, Christelle DIDIERJEAN, Bernard GUERIN, David LE ROUX, Youn PENSEC, Nolwenn TATARD, Thierry OLIVIER, Corinne JEAN.

Aucune autre question n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le secrétaire
Rémi BEAUTO

Le président
Patrick DREAN

ANNEXE 1

Compte-rendu d'activité, année 2015

Actions conduites essentiellement au sein de l'association.

Cours du soir de breton L'offre fin 2015, 10 cours en 5 communes différentes du pays d'Auray (Auray, Crach, Plouharnel, Pluvigner, Sainte-Anne) répond à l'une des préconisations de la charte de DAO : offrir une continuité du cursus d'apprentissage sur cinq niveaux différents (du niveau A1 aux niveaux les plus hauts) sur un même territoire dans un rayon facilement accessible. Les diplômes DAO (A1, A2) ont été remis officiellement le 8 07 2015 en présence de Mr Allain, adjoint à la culture d'Auray et de David Huilizen, chargé de communication de Dizale, association dont le studio se trouve à Plouharnel et qui double des films en breton.

L'enseignement de la langue (aux niveaux A, B et C) ainsi que l'animation des rencontres inter bretonnantes (niveaux B2 et au-delà) a représenté une part très importante de l'activité de l'association : 32 séquences (45h) pour chaque groupe, soit 109h/année pour chaque moniteur compte-tenu du temps de préparation, des déplacements, de la formation, de la gestion de l'intercours (ENT) ; 6 cours ont été assurés par le salarié de Ti Douar Alre, Olivier (660h/année estimées) et 5 par 6 moniteurs bénévoles (660h/année estimées).

L'association a poursuivi la mise en place d'une pédagogie en harmonie avec le portfolio européen des langues et la charte DAO (label obtenu en 2012). Elle propose en particulier un suivi dans l'intercours avec un accès à des documents pédagogiques mis en ligne par les moniteurs au sein d'un espace numérique de travail ; cette modalité a été particulièrement appréciée des apprenants dans la mesure où elle maintient un contact dans l'intervalle des cours.

Dans le cadre de l'évolution de l'offre des cours, un stage d'immersion d'une journée a eu lieu le 12 décembre à Pluvigner avec trois ateliers (arts plastiques, musique, jeux), auxquels ont pris part des apprenants des niveaux A1 et surtout A2, encadrés par des animateurs.

L'année 2015 a été le théâtre du travail de préparation du projet de cours accélérés, sur lequel une commission de bénévoles du Cercle a réfléchi, et que Pascale Durand, recrutée au début de l'année pour travailler sur l'évolution des cours du soir, a ensuite chiffré, et en a étudié la faisabilité. Ceci a abouti à une proposition concrète d'une formule de cours accélérés, sur deux ans : deux cours par semaine, deux journées de stage immersif par an et la prise en compte d'un stage d'immersion d'été dans le coût de la formation. Cette formule, soutenue par DAO, n'a pas eu le succès escompté et n'a pas pu être lancée à la rentrée 2015. L'objectif est de la proposer à la rentrée 2016, avec sans doute quelques modifications mais avec le même objectif d'amener des apprenants à devenir plus rapidement bilingues (objectif niveau B1 du portfolio européen en fin de formation).

Rencontres discussion en breton. Un atelier de conversation (10 à 12 participants) a fonctionné deux fois par mois en après-midi sur Auray (1^o et 3^o vendredis du mois). Heures : 20h / année (salarié).

Atelier de chant en breton. Le *Klub soniñ*, classe de chant animée en breton par Catherine Pasco, a redémarré en automne 2015 ; une fois toutes les trois semaines (2h). 7 participants. Heures : 25h bénévoles.

An Dason. Après la sortie du numéro 79, sur les maisons écologiques, fin 2014, l'année 2015 a passé sans qu'un seul numéro d'an Dason ne paraisse. Cependant la préparation du numéro 80, sur le thème du vélo, s'est poursuivie et il s'appête à être publié en ce début 2016. L'implication de rédacteurs extérieurs a été mise en œuvre comme pour l'année précédente, mais, l'équipe d'an Dason demeurant réduite, les délais d'écriture, de traduction, de relecture ont encore été longs. An Dason a toujours besoin d'étoffer son nombre d'abonnés. La proposition d'abonnement à An Dason (pour deux numéros et non pour l'année) a été réintroduite sur les fiches d'adhésion. Heures : 50h bénévoles (rédaction, etc.).

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016

Vente du DVDRom « Daet eo genin ! ». Les premiers 500 DVD avaient été vendus fin 2012, un second tirage (1.000 exemplaires) avait été effectué en 2013. Les DVD ont continué à être vendus en 2015 et un bouche à oreilles positif a lieu autour de ce produit. Cependant au vu de l'investissement financier comme humain, un travail de promotion demeure plus que jamais essentiel, pour que les stocks soient utilisés pour leur vocation : offrir aux utilisateurs un outil innovant pour améliorer la compréhension orale du breton. Le recrutement de Marine Duchêne, chargée de développement, jusqu'à mi 2016, devrait permettre de promouvoir plus efficacement cette contribution majeure du Cercle à la pédagogie du breton.

Le site internet : <http://www.kerlenn-sten-kidna.bzh/> Ouvert en décembre 2012, et géré par une convention avec l'entreprise E-Declic pour ce qui concerne le stockage des informations, le dépannage, et les modifications structurelles nécessaires, le site a fonctionné en 2015 avec sa nouvelle adresse en .bzh. L'ENT rend les services que l'école du soir en attendait, pour faire le lien entre le moniteur et ceux qui apprennent, entre deux cours ; le site nécessite plus que jamais une vigilance constante pour qu'il reflète les activités passées et à venir du Cercle, et plus largement, pour être une ressource pour tous ceux qui veulent apprendre ou pratiquer le breton, et aussi donner une image positive du Cercle. La partie *Publications*, si importante quant à l'affichage de la langue bretonne, doit être l'objet d'une politique plus volontariste et être alimentée régulièrement par des écrits et des enregistrements. Le recrutement de la chargée de développement début 2016 permettra certainement de redonner de l'élan à l'alimentation du site, et d'organiser celle-ci plus efficacement, mais il faut garder à l'esprit que celle-ci demeurera toujours à la charge des bénévoles. Heures : bénévoles : 150h / année.

Les deux emplois :

Le poste « évolution des cours du soir » a été pourvu au début 2015 et le recrutement de Pascale Durand a été effectué. Elle a travaillé sur le projet de cours accéléré et plus globalement sur l'évolution des cours du soir, étudiant ce qui parmi les propositions du groupe de travail, était possible, vis-à-vis des coûts, des souhaits des différents acteurs, des contraintes d'organisation.

Quant au poste « chargé de développement », plusieurs rencontres avec des candidats ont eu lieu en 2015, mais le profil de certains des candidats ne correspondait pas à nos attentes, que ce soit au niveau de l'expérience, du niveau en breton ou de la capacité d'autonomie. Une candidate avait été acceptée finalement, mais au dernier moment elle avait choisi un autre emploi. C'est finalement vers celle-ci, Marine Duchêne, que nous sommes revenus, le terme de cet autre emploi approchant. Et elle a commencé le 1^{er} février 2016.

Animations diverses en langue bretonne.

- a) Plusieurs sorties et activités en langue bretonne** ont été proposées tant aux adhérents qu'au-delà de l'association par voie de presse ;
- 25 01 : pièce de théâtre « Katell Igruz », troupe C'hoarivari, à Pluvigner
 - 25 04 : balade nature à Auray
 - 13 05 : atelier création de chansons avec Louis-Jacques Suignard
 - 27 06 : repas de fin d'année
 - 3 12 : visite des studios de Dizale à Plouharnel

Participations estimées : 40 participants Heures : 20h / année, bénévoles.

b) Kafe, bara-amannenn : Point rencontre et discussion à bâtons rompus, 2^o et 4^o vendredis du mois d'octobre à fin mars. Organisé à Pluvigner. Participation gratuite ; entre 15 et 20 participants à chaque rendez-vous. Heures : 15h / année (préparation, animation, voiturage), bénévoles

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016

c) **Ateliers pour enfants des classes primaires bilingues.** 2 ateliers (Pâques et Noël, samedi après-midi) proposés aux enfants scolarisés en filière bilingue. Diffusion de l'information par les écoles et les associations de parents. Heures : 8h (salarié) + 24h (bénévoles).

d) **Journées de la langue bretonne.** Dans le cadre d'*Un automne autrement 2015*, Kerlenn Sten Kidna a pris part à la mise en place des Journées de la langue bretonne d'octobre 2015 en collaboration avec Ti Douar Alre.

9/10 : Kafe Bara Amanenn, Pleuwigner

16/10 : soirée 30 ans de Kerlenn Sten Kidna, à Plumergat

28/10 : pièce de théâtre « Ar gêr vras », troupe Strollad ar vro Bagan

29/10 : conférence sur Albert Boché, salle du Cercle à Auray

6/11 : journée de la langue bretonne avec concert de Jean-Luc Roudaut le matin, jeux en breton l'après-midi, et pièce de théâtre « Komedien mil luiet » le soir, par la troupe Strollad Kallag ; Locoal-Mendon.

e) **Animations estivales.** Pour la septième année l'association a organisé une déambulation chantée bilingue dans le bourg de Pluvigner, avec l'aide de la commune et d'autres associations locales, le 10 juillet. Bonne assistance (200 à 250 participants). Gratuité. 25 à 30 bénévoles mobilisés. Heures: 10h salarié + 100h bénévoles.

Travail en lien avec les mairies, les collectivités locales.

a) **Page bilingue dans le bulletin municipal** : La même page continue d'être proposée gracieusement aux communes qui en font la demande (actuellement : Pluvigner, Brec'h et Locmariaquer) pour insertion dans leurs bulletins municipaux. Heures : 15h bénévoles.

b) **Relais de Ofis ar Brezhoneg** : Pour la commune de Pluvigner, le Cercle assure le relais de Ofis ar Brezhoneg et fournit les traductions qui lui sont demandées par la mairie (cartons d'invitations, en particulier) et le service multimédia (actualisation de la partie en langue bretonne du site internet). Heures : 20h bénévoles.

Il sert également **d'interface pour la collecte des demandes et la transmission des documents promotionnels des cours de Breton** pour adultes dans le pays d'Auray. Heures : 2h, salarié + 5h bénévoles.

c) **Prix littéraire Le long cours du Bono/Sten Kidna.** L'association a participé pour la septième année consécutive à un prix littéraire créé par la commune du Bono pour distinguer un livre de fiction (roman, nouvelles...), publié récemment. Cette année, des romans étaient récompensés. Le jury réuni par l'association a attribué le prix 2015 à Erwan Hupel pour son livre « Yudal ». Achat des ouvrages par la commune du Bono. La commune du Bono ayant décidé d'abandonner ce prix littéraire, le Cercle a lancé un appel à d'autres communes et a finalement choisi Auray ; dès l'automne 2015 les membres du jury ont commencé à lire les 6 romans en lice. La remise des prix se fera le 4 juin 2016. Heures : Jury : 40 h ; animation/organisation/contact média/remise des prix : 30 h. Bénévoles

e) **Prix de poésie, Locmariaquer** : La commune de Locmariaquer a créé un prix de poésie bilingue en 2012, à destination de toutes les écoles du pays d'Auray. Le Cercle a aidé à l'organisation de ce prix en le faisant connaître auprès des écoles et en constituant un jury qui a choisi les poèmes primés en breton. Heures : 2h salarié.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016

Travail en lien avec d'autres associations, structures diverses.

a) Lecture/coopération avec la médiathèque de Brec'h. Des réunions de discussion en breton ont lieu régulièrement, toutes les six semaines environ, à la médiathèque de Brec'h, le samedi matin : *Lenomp asampl*. Environ 10 personnes présentes à chaque fois.

Le Cercle fournit chaque année de nouveaux livres à la médiathèque, livres qui restent la propriété du Cercle mais que quiconque est abonné à la médiathèque peut emprunter. 1200 documents sont concernés en 2015, ce qui constitue un fonds important. Heures : 30h (animation, enrichissement du fonds), bénévole.

b) Deskiñ d'an Oadourion. Le Cercle a avisé régulièrement les moniteurs de cours des actions de formation mise en place par DAO ; il a contribué activement, au sein de la commission évaluation, à l'élaboration des outils d'évaluation des niveaux A1, A2 proposés en juin. Tous les étudiants de ces niveaux se sont vus proposer les dites évaluations et les diplômes ont été décernés en juillet 2015. Le Cercle grâce au travail pédagogique mené chaque année a été un contributeur essentiel dans l'élaboration de la valise pédagogique, projet de DAO qui a commencé à fonctionner en 2015.

c) Ti Douar Alre : L'association qui s'était beaucoup investie dans le projet de maison de pays de la langue et de la culture bretonnes, est partie prenante dans la structure Ti Douar Alre :

a) 4 représentants siègent au CA de Ti Douar Alre.

b) TDA facture à KSK un certain nombre d'heures que le salarié effectue pour le compte KSK (cours, *An Dasson*,...). Ceci a fait l'objet d'une convention qui a été réactualisée en 2015.

c) La valise de traduction simultanée achetée conjointement par KSK et TDA a été utilisée selon la convention bipartite rédigée à cet effet et chaque utilisation est l'occasion de promouvoir cet outil auprès de nouveaux utilisateurs éventuels et de démontrer sa pertinence.

d) Les calendriers d'animation des deux associations sont harmonisés ; leurs sites internet mis en relation.

e) KSK a coorganisé, participé financièrement parfois, à diverses manifestations dans le cadre de la maison de pays; il a assuré la promotion de ces mêmes événements : stages *Gober e brezhoneg 2015-2016*, *Sizhunvezh ar Brezhoneg 2015*, *Gouel Bemdez 2015*, *Gouel Breizh 2015*...

f) KSK se veut force de proposition par rapport à l'usage du breton au sein de TDA par sa présence dans la commission langue bretonne de la maison de pays.

d) Médias. L'association a communiqué régulièrement dans la presse locale, dans les radios locales et régionales francophones et brittophones, ainsi que sur internet (liste des membres, blog, Agence Bretagne presse)... Un dossier de presse est constitué.

Vie associative.

Le conseil d'Administration - ou le Bureau – se sont réunis au moins une fois par mois ;

Les commissions - *An Dasson*, Dastum, DVD, finances, Skol noz, animations - se sont réunies selon les besoins et ont rendu compte au CA de l'avancée de leurs travaux respectifs.

Les adhérents ont été tenus au courant des activités proposées par le moyen de la liste interne, du site internet, de la newsletter et de la communication directe lors des cours.

Au moment de cette assemblée générale on enregistre environ 130 cotisations au titre de 2015-2016.

Pour Kerlenn Sten Kidna
Le président

Patrick DREAN

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016

ANNEXE 2



MENTEL / BILAN

KAOUDOÙ / ACTIF			2015		DLE / PASSIF		2015
	Brut	Amortissement	net				
ACTIF IMMOBILISE				CAPITAUX PROPRES			
IMMOBILISATION CORPORELLES	6 148,01 €	2 094,16 €	4 053,85 €		RESERVES STATUTAIRES		66 224,99 €
					RESULTAT DE L'EXERCICE		-12 008,37 €
ACTIF CIRCULANT - CREANCES				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
VALEURS MOB., PLACEMENT	43 131,65 €		43 131,65 €				
DISPONIBILITES (banque + caisse)	7 031,12 €		7 031,12 €				
Avance versée							
COMPTES DE REGULARISATION				DETTES			
CHARGES CONSTATES D'AVANCE					DETTES D'EXPLOITATION		
					DETTES SOCIALES		
COMPTES DE REGULARISATION				COMPTES DE REGULARISATION			
					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL ACTIF			54 216,62 €		TOTAL PASSIF		54 216,62 €



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 27 Février 2016

RAPPORT FINANCIER 2015

En 2014, nous terminions l'année avec un excédent de 3 800€. Cette année nous terminons avec un déficit de 12 008,37€. Je tiens cependant à rassurer tout de suite l'assemblée générale : Kerlenn Sten Kidna n'est pas en cessation de paiement ! Je vous donne tout de suite la situation de nos comptes au 31 décembre 2015 : 6950,19€ sur le compte courant du CMB, 43 131, 65€ sur le livret bleu et 86,93€ en caisse : soit un total de 50 168,77€

Ce déficit était prévu, puisque lors du prévisionnel, nous avons provisionné 15 000€. Ce déficit sera donc absorbé par les ressources de notre épargne.

Nous avons en effet prévu l'embauche d'une personne à mi-temps pendant 6 mois pour nous aider à stimuler notre réflexion afin de renouveler notre offre de cours du soir. A cette fin nous avons embauché Madame Pascale DURAND, qui en coordination avec Daniel Carré nous a donné un certain nombre de pistes dont certaines ont pu être mises en place dès la rentrée de septembre. Cela a occasionné une charge de 8 000€.

De plus, si nous n'avons plus la charge d'un salarié pour les animations en langue bretonne, nous reversons la somme correspondante à ses prestations et à ses frais à TI DOUAR ALRE, ce qui correspond à une somme globale de 12 382€.

Nous avons également prévu de consacrer une somme 3000€ afin de fêter dignement les 30 ans de Kerlenn Sten Kidna, ce qui a été réalisé.

D'un autre côté nous n'avons pas réussi à pourvoir le second poste qui devait se charger de la communication afin d'améliorer la vente de nos prestations et de nos produits. Ceci sera reporté sur l'année 2016, puisque nous avons recruté Madame Marine Duchêne à ce poste depuis février 2016.

Globalement nous avons moins dépensé que nous n'avions prévu : 42 461€ pour un prévisionnel de 47 850€, mais nous avons eu moins de recettes : 30 453€. Ceci est un choix du conseil d'administration : nous disposons d'une importante réserve sur notre livret et il n'est pas dans les objectifs de l'association de tésauriser mais d'investir dans tout ce qui peut servir à la promotion de la langue bretonne .

Concernant les recettes, elles ont augmenté par rapport à l'an dernier : de 28 200€ à 30 400€.

Du côté des subventions, nous avons toujours l'aide de la région qui nous soutient fortement. La commune d'Auray met à notre disposition un local, ce qui représente en soit une subvention conséquente. Les 3 communes BREC'H, LE BONO, PLUVIGNER, nous ont renouvelé leur soutien

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016

pour les actions spécifiques que nous menons sur leur territoire.

Les recettes propres de l'association sont en hausse mais une tendance se dessine qui doit nous interroger sur ce que nous voulons pour l'avenir de l'association. Les recettes concernant les cours sont en très nettes augmentations : de 11 690€ en 2014 à 13 136€ en 2015. La vente de AN DASSON a repris une légère progression de 607€ à 953€ mais nous sommes loin de l'année 2013 où nous atteignons 2 798€ (peut être une année exceptionnelle ?) mais nous nous rapprochons de 2012 où nous en étions à 1421€. Par contre, nous vendons de moins en moins de nos DVD et nos recettes lors des événements que nous organisons sont aussi en baisse. Il n'y a rien de dramatique mais si la tendance se poursuit, cela signifie que Kerlenn Sten Kidna se limite de plus en plus à l'apprentissage pédagogique et risque de délaissé l'aspect animation. C'est la mission de Marine Duchêne, de nous donner des pistes pour mieux faire connaître l'association et ses productions.

Durant toute cette année j'ai été efficacement aidé par Christèle DIDIERJEAN, trésorière adjointe, pour tenir les comptes et vérifier les factures. Je tiens à la remercier pour son implication et son aide. Personnellement je souhaiterais passer le relais dans un an. J'espère que nous aurons de nombreux candidats lors du renouvellement du C.A. et que l'un d'eux acceptera le poste de trésorier adjoint afin que nous puissions faire un « tuilage » efficace tout au long de cette année.

Bernard GUERIN, trésorier (le 27 février 2016)

ANNEXE 3

Proposition de motion d'orientation 2016.

L'année 2015 de Kerlenn Sten Kidna a vu se poursuivre une activité soutenue, en particulier au niveau des cours du soir et des activités en breton. Le Cercle a continué à travailler au sein de la maison de pays Ti Douar Alre ; tant au plan des actions en faveur de la langue bretonne dont plusieurs ont été coorganisées, cofinancées (Sizhunvezh ar Brezhoneg, Douar Alre Gouel Bemdez, activités ludiques pour les enfants des filières bilingues, balades commentées,...) qu'au plan du fonctionnement de l'institution (présence au sein du Conseil d'Administration, gestion des heures salariées allouées au Cercle, fonctionnement de la valise d'interprétation achetée conjointement...). Toutes ces opérations, qui ont nécessité la rédaction de diverses conventions de partenariat dont la dernière a été actualisée récemment, se sont déroulées dans un excellent climat de compréhension mutuelle, de franche collaboration. A côté de cette collaboration au sein de la structure Ti Douar Alre, le Cercle continue ses activités propres, tout en continuant ses efforts pour gérer le fonctionnement, notamment pour le secrétariat et le suivi des dossiers . L'organisation interne se poursuit donc. Comme prévu, pour pouvoir maintenir le volume des cours, leur répartition dans l'espace et dans le panel des niveaux, nous en assurons certains par le salarié de Ti Douar Alre ; il en est de même pour d'autres services plus ponctuels (maquette d'An Dasson, réalisation de documents promotionnels,...) ; cela est réglé dans le cadre d'une convention qui a été mise à jour pour le début 2016.

Kerlenn Sten Kidna souhaite, pour 2016, continuer de valoriser et de consolider l'existant, tout en travaillant pour rester réactif afin de répondre mieux à ses objectifs :

a) maintenir le réseau des cours du soir à Auray et autour d'Auray, voire le développer selon les disponibilités (heures payées à Ti Douar Alre, nouveaux enseignants). Un système de gratification aux moniteurs bénévoles a été mis en place par le conseil d'administration, au-delà du remboursement de leurs frais de route et de formation ; cela dans l'espoir de susciter de nouvelles vocations d'animation de cours. On cherchera toujours à favoriser les rencontres entre les apprenants, à mieux utiliser l'espace numérique de travail qui rend déjà d'éminents services. Le Cercle cherchera également à mettre en contact ses apprenants avec ceux d'autres écoles du soir du Morbihan, grâce à des moyens modernes de communication.

L'école du soir continuera de se situer dans le cadre de la fédération Deskiñ d'an oadourion (niveaux, évaluation,...). Le matériel pédagogique du Cercle a contribué d'ailleurs généreusement à la construction de la valise pédagogique créée par DAO et qui a commencé à être ouverte à toutes les écoles du soir en Bretagne en 2015. Dans le prolongement de la réflexion qui avait été menée en 2014-2015, notamment par la salariée qui avait travaillé pendant 4 mois sur le projet, le Cercle reproposera à la rentrée 2016 les cours accélérés (cursus sur deux ans avec 2 cours par semaine, 2 stages d'une journée par an et une semaine de stage intensif l'été entre les deux années). Ceci dans l'objectif de former davantage de bretonnants et de proposer une formule intermédiaire entre le cours du soir classique et les formations intensives. Le projet n'avait pas pu être concrétisé à la rentrée 2015 faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

b) assurer de manière plus efficace la promotion des activités et des produits du Cercle. Par exemple, malgré sa qualité et l'investissement autant humain et financier qui l'a fait naître, le DVD « Daet eo genin » pâtit d'un déficit de notoriété. Ce produit symbole de la modernité de l'action pédagogique du Cercle avait été réédité à 1000 exemplaire après la vente des 500 premiers, et il reste un stock d'environ 700 DVD dont nous devons assurer la promotion. C'est aussi le cas de An Dasson, du site internet du Cercle. Des produits plus simples également, mais qui peuvent intéresser un plus large public, comme le guide de conversation "Chom bev", devront faire l'objet d'une réédition. Le recrutement déjà acté d'un salarié sur la première moitié de l'année 2016 (prévu dans les orientations 2015) permettra de travailler activement sur le sujet et de léguer aux bénévoles des procédures plus efficaces pour tout ce qui a trait à la mise en valeur du Cercle, de ses activités et de ses produits.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016

- c) s'appuyer sur l'outil informatique dont l'association dispose. Il faut qu'il serve à la promotion du Cercle (vitrine de son actualité, histoire de la vie associative) comme à l'affichage de la langue bretonne. Il conviendra de renforcer la part des documents audio mis en ligne. On devra pour cela puiser dans le fonds collecté (bretonnants du pays d'Auray) et faire entendre des textes lus (Lenn da selaou) ; la mise en ligne programmée, régulière, envisagée supposera, bien évidemment, une planification du travail préalable (choix et préparation des enregistrements, séances de lecture et d'enregistrement...). Ce sera aussi une partie de la mission du poste salarié « promotion du Cercle ».
- d) continuer à mettre en place des activités régulières et des animations ponctuelles en langue bretonne (balades découvertes, visites guidées, rencontres à thème, colloque, classe de chant, ateliers...) ; l'utilisation de la valise d'interprétation sera encouragée, cet outil étant essentiel pour assurer la visibilité de la langue bretonne dans l'espace public. L'organisation de la formation d'interprètes, qui puissent assurer le service grâce à cette valise, demeure un objectif du Cercle. Cette formation, prête sur le papier, n'a pas pu encore avoir lieu en raison d'un nombre trop faible d'inscriptions.
- e) participer activement aux actions initiées dans le cadre de Ti Douar Alre (Sizhunvezh ar brezhoneg en avril, Gouel Breizh en mai, Douar Alre Gouel bemdez à l'automne : devezhioù ar brezhoneg) ou dans d'autres cadres (ar Redadeg 2016, écomusée de Saint-Dégan...) selon les propositions qui nous seront faites.
- f) pérenniser an Dason en publiant enfin le numéro 80 qui a pris du retard en 2015, et dont la maquette est prête, et en trouvant un fonctionnement qui permette une publication régulière, au rythme qui sera le plus adapté aux forces du Cercle. Les plus anciens numéros ont été numérisés et leur liste sera progressivement éditée sur le site du Cercle et/ou sur Wikipedia.
- g) prolonger nos actions spécifiques dans le cadre des partenariats établis avec les communes de Brec'h (Lennomp Asampl, mise à disposition d'ouvrages, de DVD... en breton, à la médiathèque), de Pluvigner (Kafe, bara-amannenn ; A blasenn da blasenn ; traductions en breton), de Locmariaquer (concours de poésie), d'Auray (Prix littéraire Sten Kidna).
- h) répondre favorablement aux demandes en action de formation qui pourraient être encore formulées par des organismes tels que l'UCO ou l'ISFEC, ou dans l'impossibilité de le faire, au moins guider ces demandes vers des partenaires qui peuvent y répondre.
- i) conclure l'année des 30 ans du Cercle par une animation spécifique qui, tout en se référant à l'histoire du Cercle et à ses acteurs, soient l'occasion de fédérer les acteurs locaux autour de l'avenir de la langue et de la culture bretonne dans le pays d'Auray.
- j) continuer à créer des outils innovants pour les apprenants du breton, ainsi avancer dans la concrétisation du projet de manuel pour aider les apprenants de franchir le passage à la conversation, et réfléchir à de nouvelles publications.
- k) de participer aux actions de promotion de la langue bretonne et du bilinguisme, par le soutien et l'attention portés aux communes et associations partenaires (DAO, Babigoù Breizh, autres ententes de pays, la BCD, Dastum, etc.), aux médias brittophones (Radio Bro Gwened...). Là aussi, la concrétisation du recrutement d'un CDD pour travailler sur la communication notamment devrait permettre à l'association d'être plus performante et réactive dans sa relation avec toutes ces entités.

Fait à Auray le 22.01.2016

Le président, Patrick DREAN